

Le fil de terre

Numéro 1 – Octobre 2009

lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

EDITO

Bonjour à toutes et tous.

J'ai aujourd'hui l'honneur de présider le Grim

Le Grim, Groupe de réflexion et d'information municipale, est une association loi 1901 créée en 1983. Elle rassemble des personnes qui se reconnaissent dans des valeurs de gauche que nous cherchons à traduire au niveau local dans les domaines de la solidarité, de l'équité, de la justice, de la citoyenneté et de l'environnement.

Pour cela, nous suivons méticuleusement l'actualité de la commune.

Nous nous réunissons très régulièrement avec les six élus de la liste « Un projet citoyen et solidaire » pour débattre et proposer des solutions.

Aujourd'hui, après avoir capitalisé de nombreuses informations depuis plusieurs années, nous sommes à même de vous en faire profiter et nous lançons simplement, mais non sans convictions, ce « fil de terre ».

Ce petit mensuel, sans prétentions journalistiques, vous informera au fil du temps.

Bientôt, il sera suivi de notre site internet (en construction) afin que vous puissiez accéder à une information plus complète et permanente.

Je souhaite de tout coeur que ce petit journal vous apporte ce que vous en attendez et vous souhaite une très bonne lecture.

Bien à vous.

G. Charpenay



Narcisse Ollé, élu municipal

PAROLES D'ÉLUS

« Notre rôle d'élus d'opposition n'est pas de tout repos. Il implique, si on veut le tenir avec conscience et efficacité, une bataille constante pour notre reconnaissance et pour la recherche de l'information vérifiée à la source. On peut constater de légers progrès en matière d'accès à l'information, particulièrement depuis 2001, progrès qui demandent en permanence à être confirmés et consolidés. Le citoyen de base peut s'imaginer que les 33 élus travaillent main dans la main, que le conseil municipal est un forum permanent où on débat de tous les thèmes et où on prend toutes les décisions.

On en est loin en réalité : lorsque par exemple les délibérations arrivent en conseil, cela fait belle lurette que les décisions ont été prises, parfois par une poignée d'élus. **Etre informés et informer, telle est notre préoccupation quotidienne.** Nous souhaitons contribuer à rendre la gestion communale plus transparente, plus démocratique. »

LES COULISSES DU CONSEIL

RADIO PLAINE AU CONSEIL

Suite à une erreur des services administratifs sur le lieu de réunion du conseil du 24/09/2009, Radio-Plaine n'a pas été présente ce soir-là. **Du coup, sans témoins auditifs, certains se sont « lâchés » plus que de coutume :** astuces vaseuses, rires....Le conseil n'est-il pas un lieu un tant soit peu solennel et de débats sérieux pour tous ? (cf. notre article parole d'élue).



PRÉPARATION DU CONSEIL

Dans notre bataille pour la recherche d'informations, nous

avons mis en place depuis plusieurs années **un rendez-vous mensuel avec le directeur général des services la veille de chaque conseil.** Cela nous permet de poser certaines questions et ainsi de mieux appréhender des délibérations qui sont préparées sans nous.

AUTOSATISFACTION

Lors du conseil du 24/09/2009 le débat sur le projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D.) a été intéressant. M. Giraud, responsable de l'urbanisme, s'est satisfait de la concertation mise en place. Nous lui avons rappelé que si nous participions effectivement à la commission P.L.U., des « sous-commissions » non officielles se réunissaient régulièrement sans nous.



BREVES LOCALES



JARDIN D'ENFANTS

Ca y est, il est né !! Après plusieurs mois de gestation, de tergiversations, le " jardin d'enfants " vient d'ouvrir ses portes le 14 septembre dans les locaux du centre de loisirs à titre provisoire, en attendant une nouvelle construction ! Compte-tenu du temps passé et des sommes engagées, **il aurait été préférable de réfléchir à une organisation plus constructive avec la crèche, la halte-garderie et les écoles maternelles, sans pour autant mettre en péril ces dernières...**



ECLAIRAGE PUBLIC

Deux nouveaux lampadaires viennent d'être installés Place Guichard (quartier St Rambert). Profitants surtout aux voitures en stationnement, ils contribuent par contre, pour un coût

élévé, à accroître encore un peu plus "la pollution lumineuse" qui ne cesse d'augmenter sur la planète comme dans le Forez !!

A Saint-Just-Saint-Rambert, comme cela se fait ailleurs, **ne pourrait-on pas réduire notre facture d'électricité et par là même notre impact sur l'environnement nocturne** en diminuant par exemple le temps d'éclairage ou en renouvelant le parc de lampadaires ?



SAISON CULTURELLE

La nouvelle saison culturelle vient d'être lancée. Riche, et de qualité, elle représente un élément important de la politique culturelle de la commune. **Si les associations locales sont mobilisées, quels moyens ont-elles pour jouer un vrai rôle ?**



D'autre part comment rendre la culture accessible au plus grand nombre ?

OBSERVATOIRE SOCIAL

Cette année de nombreuses conférences sont proposées à la population concernant l'éducation, la santé, la citoyenneté... Mais ce qui est regrettable, c'est que les associations locales n'ont pas été associées à cette démarche !! **Quant aux actions passées** (exemple : Forum sur le handicap), **quelles sont les suites concrètes sur le terrain ?**

RENTREE SCOLAIRE

Pour la deuxième année consécutive, la maternelle des Erables n'a pas obtenu l'ouverture de sa cinquième classe malgré des effectifs bien supérieurs au seuil d'ouverture !



Le collège Anne Frank, lui aussi n'est pas épargné avec plus d'élèves et moins de moyens ! Deux exemples qui montrent bien les effets au plan local d'une politique nationale, et qu'en est-il de la réussite scolaire de tous les enfants, chère à nos dirigeants ??

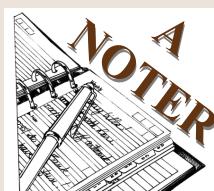
Gilles Vallas

Au conseil du 24/09/2009 les élus du groupe "Citoyen et solidaire" ont présenté ce vœu qui a été voté à l'unanimité (...).



Le changement de statut de La Poste établissement public en société anonyme ouvre la voie à sa privatisation et fait peser de lourdes menaces sur le devenir de ce service public. Le service public postal remplit des missions indispensables en matière d'aménagement du territoire et de lien social.

Le conseil municipal de Saint Just-Saint Rambert réuni le 24 septembre 2009 estime que rien ne justifie ce changement de statut et que le service public postal doit être maintenu, modernisé et rénové afin de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire.



- ⇒ Mardi 10 novembre à 20h00 : Prochaine réunion GRIM, salle Passé-Présent (St Rambert)
- ⇒ Jeudi 19 novembre, 19h15 : Conseil Municipal, Salle du Conseil, Avenue des Barques

Pour nous [contacter](#), [s'abonner](#) ou [se désabonner](#) : fildeterre@lesbarques.fr